



DEPARTEMENT DES
HAUTES-ALPES
COMMUNE DE
SAINT ANDRE D'EMBRUN

**La réunion du
Conseil Municipal se déroulera

**Le jeudi 27 février 2025 à 18 h 00
en
Salle du «Conseil Municipal »**

ORDRE DU JOUR

❖ **Désignation du Secrétaire de séance.**

- 1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 27 janvier 2025.**
- 2. Participation de la commune à la consultation organisée par le Centre de Gestion des Hautes-Alpes pour la passation du contrat couvrant les risques financiers encourus par les collectivités en vertu de leurs obligations à l'égard de leur personnel.**
- 3. Convention type service instructeur mutualisé avec la commune définissant les modalités de fonctionnement du service mutualisé pour l'instruction des demandes d'autorisation du droit des sols et urbanisme**
- 4. Signature de la convention SOCLE dans le cadre du développement de la Lecture Publique 2024-2028.**
- 5. Demande de subvention pour la réalisation des travaux post intempéries 2023 suite à la modification du Plan de financement.**

Questions diverses.

Le Maire,


Claude BACHENET